

France-Flavin: Environmental impact assessment for construction

OJ S 209/2023 30/10/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: conseil Départemental de l'AVEYRON

Postal address: pôle Développement des Territoires - direction Infrastructures et Grands

Travaux - route du Monastère CS 10024

Town: Flavin

NUTS code: FRJ22 Aveyron

Postal code: 12450

Country: France

E-mail: marches@aveyron.fr

Telephone: +33 565593425

Internet address(es):Main address: <http://aveyron.fr>Address of the buyer profile: <http://www.aveyron.fr>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.aveyron.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.aveyron.fr>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**liaison La Glèbe (RD 926) - les Gravasses (RD 47) - autorisation environnementale Unique -
étude d'impact - établissement du dossier d'enquête publique

Reference number: 23S0141

II.1.2. Main CPV code

71313400 Environmental impact assessment for construction

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

conformément aux articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique, les prestations font l'objet de 4 tranches définies comme suit : Tranche ferme : Etude d'impact - état initial. Tranche optionnelle 1 : Elaboration des dossiers. Tranche optionnelle 2 : Prestations complémentaires en phase études. Tranche optionnelle 3 : Prestations complémentaires en phase travaux, suivi écologique des mesures compensatoire et comité de suivi.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71313400 Environmental impact assessment for construction, 71313450 Environmental monitoring for construction

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ22 Aveyron

II.2.4. Description of the procurement

les prestations de la Tranche Ferme seront exécutées à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer. Pour les Tranches Optionnelles, le délai d'exécution débutera à compter de l'os d'affermissement de la tranche considérée. L'Affermissement de chaque tranche optionnelle devra s'effectuer à compter du début d'exécution de la tranche ferme et dans le délai mentionné à l'acte d'engagement

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60%

Price - Weighting: 40%

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 85

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- La lettre de candidature (Dc1 disponible sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-d-eclaration-du-candidat>) ; - la déclaration du candidat (Dc2 disponible sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

le candidat est tenu de renseigner par ailleurs, au sein du formulaire Dc2, les informations relatives au chiffre d'affaires aux fins d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment)

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché, - justification des qualifications professionnelles du candidat. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des certificats de capacité délivrés par des maîtres d'ouvrage ou d'oeuvre attestant de la compétence du candidat à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat. Compétences attendues : hydraulique - hydrologie - hydrogéologie - géologie - pédologie - faune - flore - droit de l'environnement - acoustique - conseils et expertise dans le domaine de l'eau et de l'environnement - risques naturels - sciences de la terre et du vivant. Expérience significative demandée : inventaire faune flore - études d'impact - élaboration dossier loi sur l'eau - dossier CNP et Natura 2000, - une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 27/11/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 27/11/2023 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

la consultation est passée par appel d'offres ouvert en application de l'article L.2124-2 du Code de la commande publique. Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, l'acheteur oblige la transmission des candidatures et des offres des entreprises par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.aveyron.fr>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de TOULOUSE

Postal address: 68 Rue Raymond IV,

Town: Toulouse Cedex 7

Postal code: 31068

Country: France

E-mail: greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Telephone: +33 562735757

Internet address: <http://www.conseil-etat.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) dans un délai de onze jours à compter de la notification de rejet aux candidats non retenus. - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R.421-1 à 7 du Code de Justice Administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; -Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, req. no358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'état : <https://www.conseil-etat.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

25/10/2023